

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 04 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le quatre avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Thérèse JOUSSEAUME, Maire de la Ville de Langueux

Etaients présents	Mesdames Thérèse JOUSSEAUME, Françoise HURSON, Françoise ALLANO, Marie-Hélène BISEUL, Brigitte MERLE, Claudine LE BOUEC, Gwenaëlle TUAL, Nadège PICOLO Messieurs Alain LE CARROU, Jean-Pierre REGNAULT, Claude DESANNEAUX, Daniel LE JOLU, Patrick BELLEBON, Jean BELLEC, Eric LE BARS, Bertrand BAUDET, Jean-Louis ROUAULT, Eric TOULGOAT, Richard HAAS, Cédric HERNANDEZ, Yann SOULABAIL
Absents excusés	Mesdames Chantal ROUILLE (pouvoir donné à Alain LE CARROU), Caroline BAGOT-SIMON (pouvoir donné à Yann SOULABAIL) Messieurs Michel BOUGEARD (pouvoir donné à Claude DESANNEAUX), Olivier LE CORVAISIER (pouvoir donné à Richard HAAS)
Absents	Madame Isabelle ETIEMBLE Messieurs Adrien ARNAUD, Pierre-Marie CARSIN
Secrétaire	Madame Gwénaëlle TUAL
Secrétaire Adjoint	Monsieur Cédric HERNANDEZ
Secrétaire auxiliaire	Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2019-20

BUDGET PRIMITIF 2019

Rapporteur : Monsieur Alain LE CARROU, 1^{er} Adjoint aux Finances, au Personnel et à l'Administration Générale

Le budget de la commune est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses annuelles de la commune (article L 2311-1 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Il est également la transcription des actions, projets et orientations définis et décidés par l'équipe municipale.

Ce budget est le fruit de réflexions, de concertation avec l'ensemble des acteurs de la Ville de Langueux, c'est-à-dire les commissions municipales, le personnel communal, le monde associatif, le monde économique, la population Langueusienne, ainsi que d'échanges lors de la commission des finances du jeudi 21 mars dernier.

Le budget primitif 2019 s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant global de 21 588 720 € (fonctionnement et investissement).

La section de fonctionnement s'élève à	11 307 060 €.
La section d'investissement s'élève à	10 281 660 €.

Il présente les caractéristiques suivantes :

I / Fonctionnement

au niveau des dépenses

- La préservation des services offerts à la population dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, des écoles, de la culture et de l'environnement.
- La préservation des aides financières, techniques et humaines apportées au monde associatif.
- La continuité d'actions engagées comme par exemple le transfert du cimetière.
- Une masse salariale qui devrait augmenter de 1,52% (+ 83 200 € / CA 2018 – prévision masse salariale : 5 575 000 €)

au niveau des recettes

des recettes qui diminuent du fait :

- de la baisse de la DAC du fait du transfert de compétences à l'intercommunalité (PLUI et parc d'activités) et de la redistribution de la richesse du fait de l'agrandissement du périmètre de Saint-Brieuc Armor Agglomération ;
- des bases d'habitation moins dynamiques et de la réforme du foncier bâti des professionnels malgré une revalorisation des bases décidées par l'Etat de 2,2 %.

II / Investissement

L'année 2019 a la particularité d'être :

2.1 Une année de finalisation d'équipements majeurs

Salle omnisports

A destination du monde associatif, des écoles, du service municipal Enfance Jeunesse.

Cet équipement, pensé en concertation avec tous les acteurs, répondra aux besoins recensés.

- Coût total de l'autorisation de programme : 4 584 600 € TTC
(*réf. délibération du 4 février 2019*)
- Participation Ville (estimation) : 1 021 670 €
- Inscription 2019 (crédits de paiement SOM : 2 502 000 €
et travaux d'aménagement rue de Bretagne,
carrefour rue du Stade et réfection du parking)

Mairie Espace Infos Services Publics

A destination des citoyens Langueusiens (lieu unique de proximité)

A destination des salariés de la Ville de Langueux – Amélioration des conditions de travail.

- Coût total de l'autorisation de programme 1 154 880 € TTC

- « travaux de construction » (maitrise d'œuvre + divers)
- Recettes connues à ce jour : Contrat de Territoire,
Département des Côtes d'Armor 220 131 €

2.2 Une année de poursuite d'une politique engagée depuis plusieurs années

Programme pluriannuel de voirie et de circulation

- Coût total : 936 000 €

Ce programme est le fruit de :

la réalisation d'un diagnostic (2015)

- Voirie, stationnement, circulations piétonnes, vélos sur l'ensemble de la commune.
- 2019, comme les années précédentes, voit la déclinaison de ce diagnostic (eaux pluviales, revêtements annuels, sécurité routière, mobilier urbain, liaisons douces, accessibilité).

la saisie d'opportunités pour la réalisation de travaux de voirie, d'opérations d'ensemble

- Réfection des réseaux d'eaux usées et pluviales par Saint-Brieuc Armor Agglomération
 - Travaux de la commune de Trégueux sur la Hazaie (par exemple)
 - Construction de la salle omnisports
- ⇒ Réhabilitation de la rue de Bretagne, du carrefour de cette rue et des rues du Stade et de La Hazaie, des abords de la salle omnisports.

Logement social, un effort qui s'inscrit dans le temps

- 214 900 € sont consacrés au financement du logement social (Prunaie, Porte Neuve, Joliot Curie, rue de Brest, rue de Rennes).

2.3 Une année de coopération renforcée avec la Ville de Trégueux : mutualisation de la production des repas

- Après, la participation financières sur les travaux de la piste d'athlétisme qui permet l'utilisation de cet équipement, les Villes de Languieux et de Trégueux concrétiseront en 2019 et 2020 leur coopération sur la restauration collective : fabrication par Languieux des repas pour les cuisines centrales de Languieux et de Trégueux.
Il ne s'agit pas de la fusion de deux services municipaux mais de la prise en charge par la Ville de Languieux de la fabrication des repas pour les deux communes.
- Objectif : optimiser l'utilisation de l'argent public par une mutualisation des moyens de production des repas (bâtiments, matériels, personnels).

- Coût : 307 800 € TTC.

⇒ **Cette somme intègre le remplacement d'une partie du matériel existant qui, indépendamment du projet de mutualisation, devait être changé (+ de 30 ans).**

En parallèle de cette synthèse du projet de budget 2019, un descriptif détaillé est proposé, tant en fonctionnement qu'en investissement.

Au regard de l'ensemble de ces éléments, **je vous invite à :**

- prendre connaissance du descriptif détaillé de ce budget primitif 2019,
- d'autoriser Madame la Maire, ou son représentant, à signer tous documents relatifs à cette délibération.

Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à l'unanimité.